

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU

27 FEVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept février à vingt heures trente s'est réuni le Conseil Municipal régulièrement convoqué sous la présidence de Madame Brigitte MEYER, Maire.

Etaient présents : Mmes Katy RICQUE, Chantal THIERY. Mrs Jean-Pierre REMY, Claude BUZZI, Grégory JEANSON et Cyril DESVERNE.

Absents excusés : M. Eric ROTH qui a donné son pouvoir à Mme Brigitte MEYER.

Date de la convocation : 9/02/2026

Secrétaire de séance : M. Cyril DESVERNE

Approbation du procès-verbal du 14 janvier : Unanimité

Délibération N°006/2026 : « **ADHESION A LA COORDINATION TERRITORIALE DES AIDES FACULTATIVES (CTASF)** ».

EXPOSÉ DES MOTIFS

Pour rappel, la CTASF (Coordination Territoriale des aides sociales facultatives) a succédé au dispositif CORSEC, et ce depuis le mois de juin 2022. La maire demande au conseil municipal d'adhérer à la CTASF au 1^{er} janvier 2026.

Les CTASF ont pour objectifs de :

- Renforcer l'accès aux droits sociaux pour l'ensemble des habitants du Territoire Terres de Lorraine
- Décloisonner les politiques sociales et favoriser la synergie des acteurs locaux
- Accentuer l'engagement des institutions et des partenaires associatifs en permettant une mutualisation des fonds d'aides

Les CTASF ont pour but d'organiser une réponse coordonnée pour soutenir le projet d'un habitant dont la situation ne trouve pas de réponse dans l'offre de service de droit commun,

Les demandes éligibles concernent les habitants domiciliés sur l'ensemble du territoire de compétence préalablement défini,

Les CTASF examinent les demandes nécessitant l'intervention concertée de plusieurs organismes financeurs pour des raisons de :

- Volume financier,

Et/ ou

- Situation exceptionnelle sortant du champ habituel d'intervention des différents partenaires,

■

Toute situation peut être étudiée pour avis et transmission à un travailleur social qui s'assurera que l'ensemble des droits sont levés,



La CTASF est financée à l'aide d'un fonds commun, abondé financièrement par des partenaires adhérents : CAF, Département, Communes de Terres de Lorraine, et en nature par des Associations caritatives (EMMAUS, Secours Catholique, Croix Rouge...)

PROPOSITION

Il est proposé au Conseil municipal de confirmer [adhésion à la Coordination Territoriale des Aides Sociales Facultatives (CTASF)], et d'abonder le fonds à hauteur de 50 € annuellement et ce, dans les conditions définies dans la Charte jointe pour rappel.

DELIBÉRATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Questions diverses :

- **Frelon asiatique :**
Un dispositif d'informations et de sensibilisation va être mis en place :
Tract d'invitation à une réunion d'informations prévue le 27 mars (avec distribution d'un piège par foyer à la demande plus démonstration de confection de piège par Claude BUZZI).
- **Columbarium :**
Un rendez-vous est prévu le lundi 9 mars afin de prévoir l'extension.
- **Réfection sacristie :**
Acceptation du devis AD Home rénovations pour 1 350€/HT pour terminer la réfection de la sacristie.
- **Travaux salle communale :**
Acceptation du devis « John Terrassement » pour un montant de 985€
- **Portique :**
Suite à un nouveau dommage occasionné au portique, demande de réparation en cours auprès de l'assurance.
- **Décorations de Noël :**
7 nouveaux poteaux seront à équiper de branchement pour compléter les décorations de Noël (Grégory JEANSON et Chantal THIERY demandent un devis).

Clôture de la séance à 21 h 40

La Maire,
Brigitte MEYER

Le secrétaire de séance,

